

## G22 - Développement pérenne de l'entrepreneuriat en France : le rôle des grandes entreprises.

Quels sont les acteurs les mieux placés pour accompagner les jeunes entreprises ?  
Quels sont les moyens les plus efficaces et les moins coûteux pour aider nos entrepreneurs ?

A la lecture de nombreux rapports sur l'entrepreneuriat, nous avons le sentiment que ce sont essentiellement les acteurs publics, les banques, les fonds d'investissement, voire les contribuables qui doivent apporter leur soutien aux jeunes entreprises, soutien avant tout financier.

Nous sommes convaincus qu'il existe des acteurs bien mieux adaptés pour encourager le développement de l'entrepreneuriat en France : les grandes entreprises.

Déjà présentes sur un marché spécifique, ces dernières sont bien placées pour mettre les jeunes sociétés en contact avec des clients potentiels ou être elles mêmes à l'origine de contrats.

Une solution qui tiendrait en un mot – parrainage – et passerait par une aide non pas en apport de subventions ou de capital mais au niveau du développement du chiffre d'affaires.

Conscients que si on veut qu'elle soit pérenne, toute relation accompagnant / accompagné doit être gagnant / gagnant, nous souhaitons réunir des dirigeants de grandes entreprises, des patrons de jeunes entreprises et des experts qui ont une bonne connaissance du domaine de l'entrepreneuriat (experts-comptables, avocats, banquiers, investisseurs, ...) afin de réfléchir ensemble aux deux problématiques suivantes :

- Comment les grandes entreprises abordent-elle la thématique de l'entrepreneuriat ? Dans quelle mesure le domaine de l'entrepreneuriat peut-il être étendu aux grandes entreprises ? Quels bénéfices les grandes entreprises peuvent-elles retirer de leurs relations avec les jeunes entreprises (en matière de développement de l'innovation, en matière de gestion de leurs ressources humaines, ...) ?
- Quelles actions les grandes entreprises peuvent-elles mettre en œuvre pour encourager la création et le développement de jeunes entreprises en France ?

Notre objectif est triple :

- 1- Comprendre la perception qu'ont les grandes entreprises de la problématique de l'entrepreneuriat.
- 2- Mettre en avant les dispositifs qu'elles ont pu mettre en œuvre pour encourager le développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprendre en France.
- 3- Faire des propositions concrètes de collaborations qui pourraient être développées entre les grandes entreprises et des jeunes entreprises dans l'intérêt réciproque des deux parties.

Le groupe sera co-animé par Agnès BRICARD, Présidente d'honneur de l'Ordre des Experts-comptables Paris Ile-de-France) et Thomas LEGRAIN, PDG de Coach'Invest ([www.coachinvest.com](http://www.coachinvest.com), Le Portail des Entrepreneurs).